

**Compte-rendu**  
**Premier Comité des Amis de la Biodiversité**  
**Le 7 février 2022 à 18h30**

Le premier comité des amis de la biodiversité de Paris Centre a eu lieu le 7 février 2022.

*La biodiversité représente l'ensemble de la faune, de la flore, des champignons et de leurs interactions : tout cela constitue la trame du vivant.*

*Afin d'agir efficacement pour la préservation et le développement de la biodiversité à Paris, il est essentiel d'avoir une connaissance fine et partagée de l'état de l'existant et un plan d'action général. La Ville de Paris a adopté un « plan biodiversité 2018-2024 » qui recense une trentaine d'actions issues d'une large concertation et a produit une très dense littérature avec plusieurs atlas de la nature et de la biodiversité sur le territoire parisien. L'ensemble de ces informations est disponible en ligne sur [paris.fr](http://paris.fr) et fait l'objet d'actualisations régulières.*

De son côté, la Mairie de Paris Centre a souhaité mettre en place un comité des amis de la biodiversité au niveau local.

Ouvert à toutes et tous sans condition, le comité du 7 février 2022 a réuni l'ensemble des parties prenantes : les habitants et acteurs locaux qui prennent part à la végétalisation de notre territoire (jardins partagés, permis de végétaliser etc.), ainsi que les services de la Ville en charge des espaces verts et de la biodiversité.

Pour ces derniers étaient présents :

- Philippe Jacob, responsable de la division de la biodiversité à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) ;
- Jean-Marc Vallet, chef de la division Centre et 7e du Service d'Exploitation des Jardins à la DEVE ;
- Claire Alexandre, adjointe au programme main verte des jardins partagés de l'Agence d'Écologie Urbaine de la DEVE.

Ce comité a permis d'élaborer un premier diagnostic des besoins des différents acteurs et d'orienter le fonctionnement du comité.

Objectifs et fonctionnement du Comité des Amis de la Biodiversité (CAB) de Paris Centre :

- Parties prenantes: le comité est ouvert à toutes et tous sans condition.
- Objectifs : permettre le partage d'expérience et de bonnes pratiques ; être une source d'informations, de formations et d'événements ; constituer un réseau d'acteurs engagés dans la végétalisation du territoire.
- Fonctionnement : le comité sera trimestriel avec un ordre du jour participatif et des supports et compte-rendu des séances mis en ligne sur le site de la Mairie de Paris Centre. Le comité disposera également d'une boîte mail générique qui permettra aux habitants et acteurs locaux de faire des propositions d'ordre du jour. La boîte mail sera mise en service et communiquée sur cette page dans les meilleurs délais.

**Le prochain comité aura lieu le 28 septembre 2022** avec l'ordre du jour prévisionnel suivant (celui-ci sera évolutif selon les éventuelles propositions des acteurs locaux transmis par mail) :

- Kits d'information et kits de jardinage : pour quels acteurs ? Quel contenu ? ;
- Carte interactive des permis de végétaliser : présentation des premières esquisses et échanges sur le contenu précis et les usages à retenir ;
- Entretien des jardinières et des pieds d'arbres végétalisés : quels besoins ? Quelles propositions concrètes pour aider les végétaliseurs ? ;
- Création d'un collectif de super végétaliseurs : quelle appréhension du sujet par les acteurs locaux ? Quelles missions précises ? ;

Les liens de connexion aux comités seront mis en ligne sur cette page et communiqués sur les réseaux.

### **Compte-rendu succinct des échanges qui ont suivi la présentation :**

- Représentant jardins partagés : favorable à être un relai d'information pour les habitants sous réserve de stabiliser la manière de concrétiser cette fonction sur le terrain. Quel type d'appui et quel accompagnement de la Mairie : source de documentation, d'information, de graines et plantes etc. ?
- Détenteurs de permis : sur certains secteurs avec de nombreux permis (ex : boulevard Morland), il y a une vraie mobilisation des habitants mais l'entretien nécessite un investissement lourd pour lequel de l'aide et du renfort sont nécessaires. Il est noté qu'une publicité de la Mairie permettant d'informer les habitants sur les moyens et les lieux sur lesquels ils peuvent se mobiliser serait pertinente.
- Conseils de quartier : forte mobilisation de ces acteurs sur la thématique de la végétalisation, via le Budget Participatif et les budgets propres des Conseils. Ces acteurs font remonter le besoin en information sur les raisons qui peuvent expliquer pourquoi la végétation prend à certains endroits et pas à d'autres et de manière générale le besoin d'une large sensibilisation des habitants sur le sujet. Il est souligné qu'une communication à destination des parisiennes et parisiens pour expliquer à chacun quels sont les leviers existants pour participer au développement de la biodiversité et la diffusion de fiches de bonnes pratiques et de panneaux interactifs sur le sujet serait particulièrement bénéfique. Ces acteurs souhaitent également développer un quartier moineau à Paris Centre.
- Cas spécifiques évoqués : le devenir (et la survie) des pigeons du secteur Pompidou doit être stabilisé en amont des grands travaux de réhabilitation du Centre Pompidou programmés à horizon 2024. Il est par ailleurs demandé des « cages à oiseaux inversées » avec nichoirs pour retrouver le chant des oiseaux sur la piazza. L'état déplorable des jardinières installées au croisement Archives/Blancs Manteaux est soulevé. Sur le boulevard bourdon, il est demandé un retour concernant l'impact des travaux actuels sur les colonies d'oiseaux existantes. Enfin, il est demandé si les éperviers qui nichaient à Notre-Dame sont restés dans le centre.

### **Points d'informations spécifique et relevés de décision :**

- Quartiers moineaux : plusieurs quartiers sont en cours d'expérimentation à l'échelle parisienne. Ces expérimentations permettront de tirer un bilan des besoins et des conditions de réussite et permettront à moyen terme l'éventuel développement de nouveaux quartiers. La Mairie de Paris Centre rendra public les conclusions de ces expérimentations.
- Les pigeons à Paris Centre : la Mairie organise courant mars une rencontre sur site avec la SREP (Société de Régulation et d'Entretien de Pigeonnier), un collectif de riverains et la SPOV (association de protection des pigeons) pour réaliser des comptages et étudier les sites potentiels d'implantation de pigeonniers. Le relevé de décision de cette réunion sera publié sur la page dédiée aux amis de la biodiversité.
- La Mairie propose de fournir à l'ensemble des jardins partagés des kits d'information sur l'état de la biodiversité à Paris et plus spécifiquement à Paris Centre et des kits de jardinage (graines, information sur les espèces et leurs besoins etc.). Ces kits pourraient être construits de manière participative dans le cadre d'ateliers de travail ad hoc.
- La Mairie propose de créer une carte interactive de l'ensemble des permis de végétaliser qui permettrait de mettre en exergue les secteurs sur lesquels les détenteurs de permis ont besoin de renfort. Cette carte pourra être créée par l'Agence d'Écologie Urbaine et soumise aux détenteurs de permis dans un second temps.
- La Mairie propose de créer un réseau d'acteurs responsable d'une veille active sur l'état de la végétalisation participative sur le territoire. Avec l'aide de l'AEU, ces acteurs seraient responsables de relevés de terrains réguliers et pourraient remonter aux services et à la Mairie les permis en déshérence.